

CONVERSATION ENTRE ÉTIENNE ROY ET LUCIE CORMIER SUR LE PROGRAMME *SENSIBILISATION À L'ENTREPRENEURIAT*

Verbatim n° 2

Étienne : Je suis présentement avec Lucie Cormier, responsable des programmes du développement professionnel au ministère de l'Éducation. Lucie s'est portée volontaire pour répondre à nos questions sur le programme. On est en début d'année, on commence à apprivoiser l'entrepreneuriat. Donc, Lucie, l'entrepreneuriat, c'est souvent méconnu des élèves. Quels sont les contenus de formation qui sont préalables à la mise sur pied d'un projet entrepreneurial?

Lucie : Dans le programme d'études à la page 14, il est mentionné que « le projet entrepreneurial doit répondre de façon novatrice à un besoin de la communauté tout en créant de la valeur dans cette dernière », c'est-à-dire, contribuer à améliorer la qualité de vie des citoyens ou à accroître la richesse collective. Mais qu'est-ce que tout cela veut dire? Qu'est-ce que ça veut dire « répondre de façon novatrice » à un besoin? Qu'est-ce que la communauté? Qu'est-ce que ça veut dire « richesse collective », « qualité de vie »? Je pense que toutes ces notions et tous ces concepts méritent d'être abordés en classe avec les élèves, et c'est ce que j'aurais envie de faire en début d'année en classe de sensibilisation à l'entrepreneuriat. De plus, l'élève peut répondre aux besoins par la production d'un bien, par l'organisation d'un événement ou même en rendant un service. Encore une fois, quelles sont les distinctions entre ces trois façons d'y répondre? Il faudra voir à clarifier ces distinctions avec les élèves. Il faudra aussi intégrer ce que comprend le profil entrepreneurial dans le vocabulaire de l'élève.

Étienne : Dans le programme, on parle du profil entrepreneurial de l'élève. Peux-tu nous expliquer ce qu'est ce profil entrepreneurial?

Lucie : Oui! En fait, on parle du profil entrepreneurial de chacun des élèves. Quelles sont les qualités entrepreneuriales qu'il possède? Les ressources et les stratégies qu'il a mobilisées et qui le distinguent des autres. C'est ce profil qui va lui permettre de définir sa forme d'engagement.

Étienne : Lucie, tu viens de mentionner l'expression *forme d'engagement*, peux-tu nous définir ce que sont les formes d'engagement du programme?

Lucie : Effectivement, dans le programme, on parle de trois formes d'engagement. Il y a l'**intrapreneur**, l'**entrepreneur** et le **travailleur autonome**. L'entrepreneur et le travailleur autonome sont tous les deux des chefs d'entreprise, mais ce qui distingue l'entrepreneur du travailleur autonome, c'est que le travailleur autonome est un chef d'entreprise, mais son entreprise est axée sur l'offre d'un service. Quant à l'intrapreneur, il n'est pas chef d'entreprise, il exerce plutôt ses compétences et met ses qualités entrepreneuriales au service d'une entreprise.

Étienne : Dans le programme Sensibilisation à l'entrepreneuriat, on parle aussi de l'esprit d'entreprendre et de l'esprit d'entreprise. Peux-tu nous faire la distinction entre ces deux esprits?

Lucie : Oui! L'esprit d'entreprendre n'est pas nécessairement lié à la création d'une entreprise ou à la recherche de profit comme peut l'être l'esprit d'entreprise. En fait, l'esprit d'entreprendre invite plutôt les élèves à innover, à concrétiser leurs idées et à s'engager dans leur communauté.

Étienne : Nous sommes en début d'année, toujours avant d'entreprendre le premier projet entrepreneurial. Est-ce que c'est le temps, à ce moment-là, de parler des qualités entrepreneuriales?

Lucie : Oui! C'est le bon moment parce que, lorsque l'élève réalise son projet, l'enseignant l'amène à reconnaître ses qualités entrepreneuriales, à les mettre à profit et même à les développer. Il serait donc pertinent d'amener les élèves à prendre connaissance de ces 17 qualités-là avant même qu'ils se lancent dans leur projet.